

Vivre à Neuvic



Journal de la ville de Neuvic - Hiver 2022/2023

Bonne Année

2023



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Impasse de la Fontaine du Berger
Tel : 05 55 46 09 12
mail : mediatheque@neuvic19.fr
www.bm-neuvic.fr

CENTRE ÉQUESTRE MUNICIPAL

Rue de Saint Thomas
Tel : 06 40 70 97 19

MAIRIE DE NEUVIC

Place de l'Hôtel de Ville
19160 NEUVIC

Tel : 05 55 95 80 16 - Mail : mairie@neuvic19.fr

Horaires d'accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
www.neuvic-correze.net

CINÉMA MUNICIPAL

LE PARADISIO

Place de la Résistance
Tel : 05 55 95 08 24

Classement Art et Essai
Salle équipée Dolby digital

MAISON FRANCE SERVICES

6 Place Henri Queuille
Tel : 05 55 46 06 51
mail : neuvic@france-services.gouv.fr

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes

Dr Bourdoncle Tel : 05 55 95 80 61
Dr Hennequart Tel : 05 55 72 04 47
Médecin généraliste Tel : 0 805 29 19 09
Antenne du Centre Départemental Corrèze Santé

Cabinets infirmiers

Cabinet Demathieu Peixoto Thomas Ribeiro Ruas
Tel : 05 55 96 14 21
Cabinet Boyer-Rebequet Donadieu Duchauze
Salagnac Tel : 05 55 95 03 32
Cabinet Boucheix Contré Michoux Tel : 05 55 95 94 52

Service de Soins Infirmiers à Domicile Tel : 05 55 72 52 58

Dentistes

Dr Besse Hervé Tel : 05 55 95 93 81
Dr Cadez Arnaud Tel : 05 55 95 84 40

Kinésithérapeutes

Dannay Christophe Tel : 05 55 95 09 54
Moussard Laurent Tel : 06 45 98 19 21
Vieban Mathieu Tel : 05 55 95 09 54

Ostéopathe

Charbonneau Aurélie Tel : 06.08.18.03.89

Pharmacie

Tel : 05 55 95 81 64

Instance Coordination Gérontologique

Tel : 05 55 95 09 72

Assistante Sociale Tel : 05 19 07 82 17

Taxi ambulance Lepeytre Tel : 05 55 95 89 70

Pompier : 18

Samu : 15

Gendarmerie de Neuvic : Mercredi 8h-12h / Samedi 14h-18h

Tel : 05 55 95 80 03



ÉDITO

Chères neuvicoises et neuvicois,

L'actualité étant dominée par la crise des prix de l'énergie, impactant les familles, les entreprises, les commerces y compris les collectivités, les communes sont contraintes d'adopter des mesures fortes.

En conséquence, la priorité est de diminuer les consommations d'éclairage et de chauffage. Pour y parvenir, la mobilisation collective est nécessaire mais aussi l'engagement de chacun. La sobriété énergétique devient la règle dans chaque espace public municipal et au sein des associations, sachant que la volonté de la commune est de soutenir le tissu associatif et le service public de proximité.

Dans ce contexte social et économique fragilisé, alors que nous avons plus que jamais besoin de nous rassembler sur des sujets essentiels, certains élus de l'opposition ont fait le choix de baser leur action sur l'attaque personnelle et la diffusion d'informations erronées. C'est regrettable pour le débat démocratique mais c'est ainsi.

Nous continuons la mise en œuvre de nombreux projets pour 2023. A la maison France services, notre candidature a été retenue par la Préfecture pour mettre en place la réalisation des cartes d'identité et des passeports.

En plus du programme annuel de voirie et de réfections des pistes, la troisième tranche de travaux au cimetière sera réalisée avec l'aménagement du jardin du souvenir et l'extension du colombarium.

Le lotissement Clozange avant la fin de l'année 2023 pourra accueillir les nouveaux projets de construction.

Un programme de changement des menuiseries des écoles sera réalisé pour débiter la rénovation énergétique des bâtiments.

Une réflexion sur des projets à long terme s'engage : la réfection de l'ancien hospice et la création d'un tiers lieu. Dans le programme de l'Organisation de Revitalisation du Territoire, des études de faisabilité seront lancées sur ces projets. Portés par le label Petites villes de demain, ils concrétisent notre volonté de renforcer l'attractivité de la commune et de répondre aux enjeux d'amélioration du cadre de vie des neuvicois.

J'adresse mes remerciements aux élus pour leur engagement, ainsi qu'à nos équipes d'agents solides et impliqués qui nous accompagnent au quotidien avec toutes leurs compétences pour mettre en œuvre nos actions.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023.

Dominique Miermont

SOMMAIRE

3

P. 4 **Réhabilitation hospice**

P. 5 **Economie d'énergie**

P. 6 **Lotissement Clozange**

P. 12 **Service Municipal**

P. 15 **Les Hameaux de A à Z**

P. 16 **Tribune Libre**

P. 18 **Recensement**

P. 19 **Invitation**

Bienvenue à la nouvelle élue

À la suite de la démission de Bernard GAERTNER, c'est Nathalie BUGEAT qui a rejoint le conseil municipal.



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :

www.neuic-correze.net
Facebook/Neuic19

Quel devenir pour l'ancien hospice ?

Depuis plus de vingt ans, la réhabilitation de l'ancien hospice de Neuvic est une préoccupation de la municipalité.

Edifice emblématique de la commune et du patrimoine architectural du début du XXe siècle, il est construit en 1912 pour accueillir les blessés et convalescents de la première guerre mondiale, avant d'être remplacé par un EHPAD dans les années 1990.



Longtemps délaissé, l'hospice en friche renvoie une image d'abandon du centre-bourg alors même que sa situation en plein cœur de ville est particulièrement stratégique. A l'articulation de la place Gambetta et de l'EHPAD, il est à proximité des commerces, des services et offre un jardin à l'arrière, caché par sa façade monumentale.

Si tout le monde s'accorde sur la nécessité d'agir sur l'ancien hospice, la question de son devenir se pose.

En 2011, le bailleur social Corrèze Habitat a initié un projet de résidence seniors, finalement abandonné. Dix ans après, ce projet tient toujours à cœur à la majorité municipale. Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire, Haute Corrèze Communauté accompagne la réflexion autour de ce bâtiment en missionnant Pauline Chavassieux, cheffe de projet Petites villes de demain.

Le vieillissement continu de la population et l'absence d'offres alternatives à l'EHPAD incite à l'expérimentation d'un projet social innovant pour les seniors, mais aussi pour les étudiants, qui représentent près d'un quart des habitants de la commune.

Un projet d'habitat intergénérationnel a ainsi été discuté lors d'un premier atelier organisé le 25 octobre, puis d'une réunion publique le 2 novembre.

Plusieurs sujets ont été débattus. Au-delà de la question du coût élevé d'une telle opération, qui impose de trouver un porteur de projet compétent, celle de la cohabitation entre seniors et étudiants a été soulevée. Il est d'ores et déjà prévu que certains logements pourraient être réservés à des jeunes qui souhaitent s'engager dans cette démarche solidaire et humaine.



Un questionnaire ouvert à tous

Seniors, étudiants, habitant.e.s, nous vous invitons donc à répondre au questionnaire, ou à donner votre avis sur ce projet même si vous ne vous sentez pas concernés ! Nous vous remercions de déposer les questionnaires remplis dans les boîtes dédiées à la mairie, la médiathèque ou la maison France Services, ou de répondre au questionnaire en ligne, disponible à l'adresse suivante : [www.neuvic-correze.net/rubrique Actualités](http://www.neuvic-correze.net/rubrique_Actualités).

Recueillir vos besoins et vos idées nous permettra d'avancer sur les orientations du projet.

L'enjeu sera de concilier la réponse à vos besoins, la revitalisation du centre-bourg et la préservation du patrimoine.

Rénovation énergétique du patrimoine communal et réflexion sur la mise en place d'un réseau chaleur

La commune possède un patrimoine locatif de 28 logements en état de dégradation avancé ainsi que 18 bâtiments publics en forte déperdition énergétique. Elle envisage donc un vaste programme de réhabilitation entre 2023 et 2025 qui va s'appuyer sur la réalisation d'un audit énergétique par les services de Corrèze Ingénierie. Il permettra d'avoir un diagnostic de qualité énergétique des bâtiments pour envisager plusieurs scénarii de travaux selon les modes de chauffage et prioriser les réhabilitations. La réflexion s'articulera avec celle initiée par le Centre Régional des Energies Renouvelables sur la mise en place d'un réseau chaleur sur les bâtiments publics (mairie, école élémentaire, cinéma, bibliothèque et Tiers lieu) et budgétiser des tranches de travaux en priorisant les réhabilitations.



Un relampage en LED pour diminuer le coût des consommations a débuté dans tous les bâtiments publics.

SYNDICAT DE LA DIEGE

Depuis le 26 octobre, l'éclairage public géré par le Syndicat de la Diège s'éteint à 22h et se rallume à 6h30 jusqu'au lever du jour.

Horaires précédents : extinction à 23h allumage de l'éclairage à 6h du matin.

Des décisions ont été prises sur l'éclairage public (extinction de certains points lumineux), elles seront présentées lors de la réunion publique du 18 janvier.

D'autre part, une présentation des différents acteurs du réseau électrique sera faite par le Syndicat de la Diège.

**Réunion publique animée par
le Syndicat de la Diège
Le 18 janvier à 18h30
Salle Polyvalente**

VIABILITÉ HIVERNALE



L'entretien de la voirie en conditions hivernales sur les voies communales a été repensée en collaboration avec les équipes municipales.

Il s'agit pour nos agents de permettre une circulation optimale quelles que soient les conditions climatiques.

A cet effet, le système d'astreinte hivernale a été repensé pour une meilleure réactivité et une plus grande efficacité.

En fonction des conditions climatiques, telles que baisse de température massive ou évènement neigeux, les agents communaux seront mobilisés en journée, de nuit ou pendant les week-end et jours fériés.

Dans le bourg, priorité sera faite à l'accès aux écoles et bâtiments publics, dans les hameaux une autre équipe interviendra pour déneiger et sécuriser les voies communales.

TIERS LIEU

Le collectif impliqué dans le projet du Tiers Lieu a créé l'association ATiLi qui aura comme mission la gestion et l'animation des lieux. Les études sur les bâtiments vont bientôt débuter.

Mail : tierslieuneuvic19@gmail.com

6 LOTISSEMENT CLOZANGE



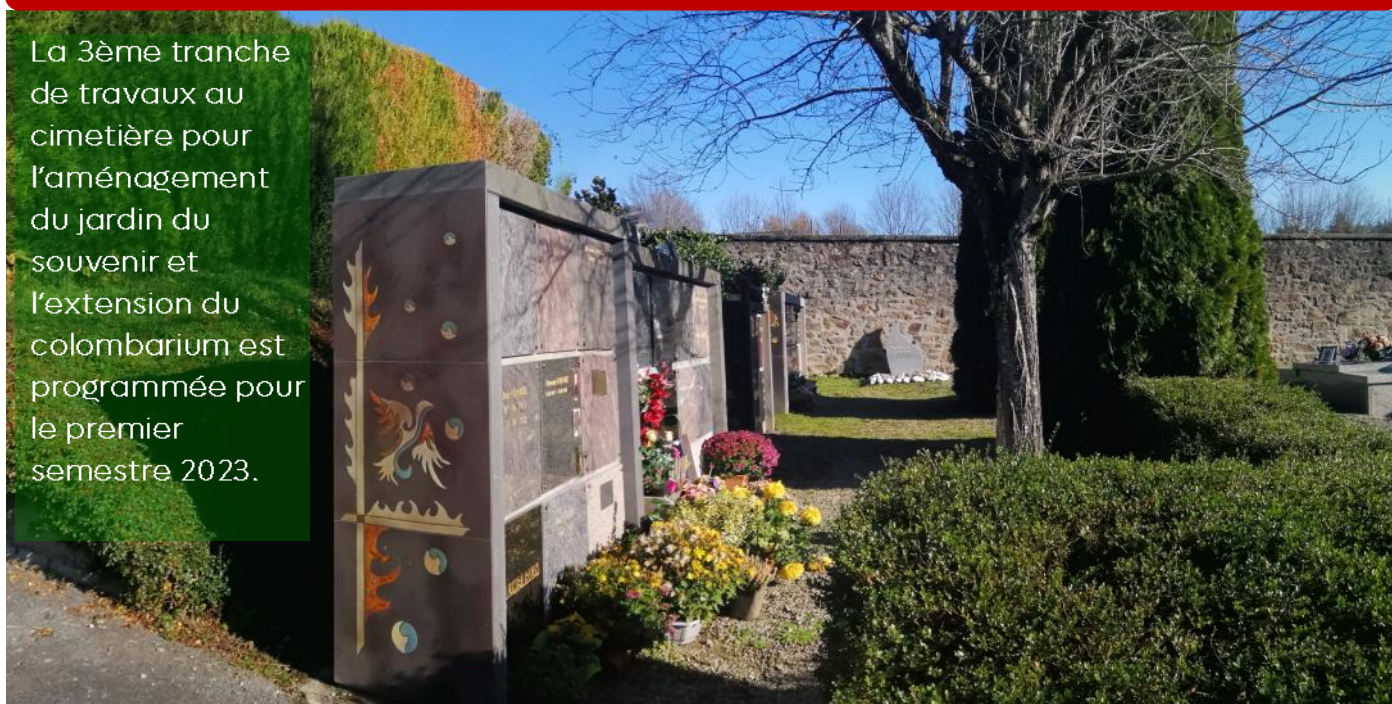
Comme nous vous l'avions annoncé, le lotissement Clozange est lancé.

- 1ère phase : en cours : délai de recours administratif du permis d'aménager qui doit prendre fin mi-janvier.
- 2ème phase : début 2023 consultations des entreprises pour les travaux de terrassement, voirie et réseaux, l'aménagement des espaces verts et l'éclairage public.
- 3ème phase : courant janvier le titulaire du marché devrait être retenu .
- 4ème phase : démarrage des travaux mi-février, début mars suivant les conditions météo. La durée des travaux est estimée à 6 mois, hors intervention des concessionnaires (syndicat Riffaud, Diège et Axionne).

Un certain nombre de parcelles constructibles ont déjà été réservées. Il reste quelques lots disponibles. Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au 05 55 95 80 16 .

CIMETIÈRE

La 3ème tranche de travaux au cimetière pour l'aménagement du jardin du souvenir et l'extension du colombarium est programmée pour le premier semestre 2023.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

7

Suite aux réunions de référents de quartier et de hameaux qui avaient souligné la problématique de la vitesse automobile dans les rues de Neuvic, la première mesure est l'acquisition et la mise en place d'un radar pédagogique.

Au départ : à l'entrée de Neuvic

Constat : entrées dans l'agglomération au-dessus de la vitesse, signalées par les référents et traversées d'engins fréquentes.

Il sera régulièrement déplacé sur différents points sensibles pour alerter les automobilistes et les inciter à ralentir. Il annonce votre vitesse et vous indique si vous êtes au-delà de la limitation réglementaire en agglomération.

Pour compléter ce dispositif, les marquages au sol ont été renforcés dans le bourg notamment les passages piétons. Un passage en haut de la rue des Granges a été de nouveau tracé pour protéger les piétons.



PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Canisac

Nos amis à 4 pattes font partie de notre quotidien et sont les bienvenus sur la commune mais pas leurs déjections.

Pour favoriser la propreté des rues et de la plage, il a été installé des distributeurs de sacs à déjections canines.

- 5 distributeurs à la disposition des propriétaires de chiens : place Henri Queuille, place de l'Hôtel de ville. Les 3 derniers sont situés à la plage.

La propreté de nos espaces communs est l'affaire de toutes et tous.

Ensemble nous pouvons prendre soin de notre cadre de vie et l'améliorer par de petits gestes simples.



Balayeuse

Pour entretenir et pérenniser la qualité de la voirie en campagne, la municipalité a fait l'acquisition d'une balayeuse qui complétera les équipements déjà existants, notamment l'épareuse.



PROGRAMMATION VOIRIE

Routes communales prévues pour l'année 2023

- Rue St Thomas : étude des réseaux d'eau
- Renforcement VC « Espinasse »
- Renforcement VC 14 « Le Vent Haut »
- Renforcement VC 68 « Les Terres Noires »
- Renforcement CR 2 « La Croix de Pierre »

Subvention Département 40 000€

Subvention DETR en cours de demande

Pistes communales début des travaux fin 2022 Reprises de tronçons dégradés

- Brameix - Le Battut
- Piste le long du lac - VC 166
- Piste Bouzabias 176
- Piste Chastagner 81
- Piste Loches VC 115
- Piste Libersac - pas de tir
- Piste La Vergne

DÉCORATIONS DE NOËL



Les décorations lumineuses ont été réduites cette année pour faire face aux problématiques énergétiques. Certaines décorations sont même alimentées en solaire et celles conservées sont à led et consomment moins d'électricité.

Les services techniques municipaux, aidés de quelques bénévoles dont des élus neuvicois, ont créé de nouvelles décorations non lumineuses pour décorer le centre ville.

Pour Noël 2023, la municipalité a prévu l'acquisition d'illuminations solaires, afin d'allier magie de Noël et économie d'énergie.

RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET DE HAMEAUX

La réunion du 14 décembre a permis aux référents de rencontrer les agents spécialisés en retraitement des déchets de Haute Corrèze Communauté pour aborder les problèmes liés aux points de collecte et au tri sur la commune. Pour trouver votre référent : www.neuvic-correze.net

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous vos emballages se trient et vont dans *le bac jaune!*

À partir du 1^{er} janvier 2023, le SYTTOM 19 met en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire. Le geste de tri est donc simplifié pour vous, tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac de tri jaune.

Haute-Corrèze Communauté mène une politique pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères.

Si les efforts conjugués ont offert jusque-là des résultats encourageants, il est temps d'aller plus loin. Le Syttom 19, syndicat de transport et traitement des ordures ménagères de la Corrèze, **simplifie les consignes de tri** pour augmenter ainsi les performances de recyclage sur le territoire.

Concrètement, à partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages auront leur place dans le bac de tri jaune.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre.

Dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans le bac jaune **les emballages en métal, en papier en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique sans exception.**

Dès le mois de décembre et tout au long de l'année 2023, différentes phases de communication seront adressées aux habitants pour les accompagner dans ce changement :

- signalétique sur camions de collecte et colonnes de tri
- publications dans les magazines des collectivités
- courriers et mémotris distribués dans les boîtes aux lettres
- diffusion d'affiches...

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'une de nos ambassadrices du tri au 05.55.95.35.38.



Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitation ! Pour les habitants, le bénéfice sera immédiat avec un **geste de tri quotidien facilité** pour qu'il devienne systématique. Pour la collectivité, **moins d'erreurs dans le bac, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage** à l'échelle du territoire.

SIMPLIFIER LE TRI : LES 3 RÈGLES À RETENIR

SI C'EST UN EMBALLAGE ?
> Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES
> Il suffit de bien les vider

DÉPOSEZ EN VRAC VOS EMBALLAGES DANS LE BAC
> Pas la peine de les mettre en sacs

OCTOBRE ROSE

L'amicale des pompiers de Neuvic a organisé le 16 octobre une marche contre le cancer du sein. La mairie a participé en offrant la boisson chaude et des gâteaux au départ.



11 NOVEMBRE

En présence de Dominique Miermont, maire de Neuvic, d'élus neuvicois et du département, des représentants des anciens combattants, des sapeurs pompiers du Sdis de Neuvic et de leur chef, de la fanfare banda de Neuvic.

Des élèves de la classe de CM2 ont ouvert la cérémonie par une lecture suivie du message officiel lu par Dominique Miermont.

Un pot de l'amitié a été offert salle polyvalente à l'issue de ce moment du souvenir.



CROSS DES ÉCOLES

Les élèves du collège et de l'école primaire ont couru au profit de l'association ELA le 8 novembre.

La mairie a offert le goûter à tous les participants.

Clément Gimeno, Camille Pataud, Joe Pugengeret Lukas Kiska sont arrivés 3ème du championnat départemental UNSS de cross à Pompadour. Ils sont qualifiés pour le championnat académique à Limoges.



PROJET JARDIN

Avec l'ACSEN, les classes de CM1/CM2 et les classes de l'école maternelle se lancent dans un projet original de culture. Ils ont décidé de planter et récolter des pommes de terre sur le terrain mis à disposition par la municipalité. Ils les vendront ensuite aux parents. La première phase du projet a été lancée avec un labourage en méthode ancestrale et douce avec le cheval Ecrin et ses conducteurs Nicolas Bernard et Elaura. Le résultat de leur vente permettra de financer des projets d'école.



VERS LA VILLE



Après les avoir accueillis en résidence au lycée agricole de Neuvic en 2021, le Pays d'art et d'histoire Haute-Corrèze Ventadour, Haute-Corrèze Communauté, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et les communes accueillantes accompagnent la tournée du spectacle *Vers la ville*, dernière création du collectif Lost in Traditions. Un spectacle en écho à l'histoire de notre territoire intimement liée aux migrations, celles d'hier, celles d'aujourd'hui, celles qui partent, celles qui arrivent...

Cet hiver, ce spectacle s'est joué à Neuvic le 30 novembre pour les collégiens et lycéens en journée et en soirée pour le public.

MARCHÉ DE NOËL

10 associations neuvicoises, 18 exposants professionnels (produits alimentaires variés, objets divers), et les commerçants ouverts pour l'occasion ont, malgré le froid, animé cette nouvelle édition du marché de Noël, ce dimanche 18 décembre, de 10h à 16h (finale de la coupe du monde de football oblige). Un grand merci à eux ! Pas moins de 10 enfants et 4 adultes ont participé au concours de décoration de Noël. Les gagnants sont : chez les enfants, 1er Romuald PUECH, 2ème Lola DELANNOY, 3ème Lynela GOUR-LAIN. Chez les adultes : 1ère Gisèle ROUSSEL, 2ème le collectif de la maison de retraite "La bruyère", 3ème Catherine FECHTER. Encore bravo à tous les participants !



SERVICE DES ÉCOLES

Ce service est composé de 7 agentes à temps plein.

A l'école élémentaire, Lucile Chauveheid, Céline Monteiro, Sophie Meurisse, en remplacement, et Carine Raynal, sont en poste. Deux d'entre elles sont en parallèle en mission sur les bâtiments communaux.

Elles assurent la réception des repas dans les containers et contrôlent la température de la nourriture en raison des normes sanitaires.

La surveillance de la cour pendant la pause méridienne est effectuée par 1 agente qui régule l'entrée au self. Actuellement il y a 4 services, un par classe.

L'une d'entre elles est affectée au plat chaud, l'autre est à la surveillance du réfectoire et accompagne les plus petits pour la découpe de leur nourriture si besoin.

Le ménage du réfectoire est fait ensuite par l'ensemble du personnel.

En fin de journée scolaire, la garderie du car pour les élèves qui prennent les transports en commun est assurée par l'une d'elles puis elle complète la garderie du soir. Le ménage est effectué dans les classes de l'école en fin de journée.



de gauche à droite : Céline Monteiro, Carine Raynal, Sophie Meurisse, Lucile Chauveheid

A l'école maternelle, Clémentine Charbonnel, Muriel Hardy et Estelle Lecouturier sont en poste.

Deux d'entre elles assurent tout au long de la journée le travail d'Agent Spécialisé d'École Maternelle au sein des classes. Elles accompagnent les élèves aux sanitaires et à l'habillage.

Elles installent le matériel pour les ateliers de motricité et préparent les outils nécessaires aux ateliers pédagogiques en concertation avec les enseignants. Elles assurent aussi l'entretien du matériel utilisé par les élèves.

La troisième agente assure le service de cantine avec la réception des repas. Elle effectue le ménage dans les classes chaque fin de journée. Elle participe aussi à l'entretien des autres bâtiments communaux.

A midi, elles accompagnent toutes les trois, les enfants le temps du repas.



de gauche à droite : Muriel Hardy, Estelle Lecouturier, Clémentine Charbonnel

Autres missions :

Certaines d'entre elles sont amenées à intervenir pour effectuer l'entretien des bâtiments communaux.

La Maison France Services et la bibliothèque sont nettoyées une fois par semaine, la mairie tous les jours et la salle polyvalente deux fois par semaine, le foyer intercommunal qui accueillent les activités d'aménagement du temps scolaire est nettoyé deux fois par semaine.



Suite à une réorganisation des services, Dora Chudeau a intégré le personnel communal à l'issue de son stage et de sa formation diplômante en ressources humaines et psychologie du travail. Elle est en charge de la direction des ressources humaines et du personnel de la collectivité. En l'absence de Gilles Estrade, elle participe également au portage technique des projets.

MAISON FRANCE SERVICES

La préfecture de la Corrèze a retenu la Maison France Services de Neuvic pour le dispositif de prise d'empreinte sécurisé.

Prochainement, vous pourrez faire établir votre carte d'identité ou votre passeport à la Maison France Services sur rendez-vous uniquement.

Ce service devrait vous être accessible au printemps 2023.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque vous a proposé plusieurs animations depuis cet été :

- Un club de lecture qui se réunit le premier samedi de chaque mois à partir de 15h30.
- La projection du documentaire « Skateboard » en partenariat avec le cinéma municipal dans le cadre du mois du Doc avec le soutien de la Bibliothèque Départementale de la Corrèze.
- Deux soirées pyjamas avec lectures d'histoires par les bénévoles de lire et faire lire qui ont remporté un vif succès.
- Un soirée théâtre avec Les Tréteaux du Plateaux.
- Des expositions de réalisations de collégiens de la Triouzoune.
- Trois rencontres avec des auteurs : Laurent Delmond, Sam De Luca et Régine Rossi Lagorce.



Suivez l'actualité de la bibliothèque sur Panneapocket





Le centre équestre municipal de Neuvic a proposé une animation Halloween très appréciée.

Le planning de Noël a permis à tous les cavaliers intéressés de pratiquer l'équitation en cette période festive.

Pour les nouveaux rendez-vous du centre équestre, contactez le 06 81 41 28 05 ou suivez l'actualité sur la page Facebook : [neuvic.equitation](https://www.facebook.com/neuvic.equitation)

CINÉMA MUNICIPAL LE PARADISIO



Dans le cadre du Mois du Documentaire, le Cinéma Municipal « Le Paradisio » a proposé différents films.

Le mercredi 2 octobre le public ainsi que les enfants du Centre de Loisirs ont pu découvrir « Le chêne » un film poétique, authentique rendant hommage à la vie abritée par cet arbre majestueux.

Le dimanche 13 octobre était projeté « La panthère des neiges », un documentaire nous faisant voyager au cœur des hauts plateaux tibétains pour tenter d'apercevoir entre autres, la magnifique et mystérieuse panthère des neiges, le tout agrémenté par des textes de l'écrivain Sylvain Tesson.

Le mardi 15 octobre, en collaboration avec la bibliothèque de Neuvic, le film « Skateboard » a été diffusé en présence des deux réalisateurs avec lesquels le public a pu échanger.

Et pour terminer ce mois du doc, le dimanche 20 octobre était proposé, en présence du producteur, le film « Le petit peuple du potager », documentaire soutenu par la région Nouvelle Aquitaine proposant une immersion incroyable dans les vies minuscules d'un potager en permaculture.



Boiseluc : 1 étang privé et 2 habitations



Bouzabias : étymologie : nom probablement composé de bosc (bois) et d'un nom de propriétaire. On y trouve la micro ferme maraîchère **Papillons&Co** qui propose à la vente des légumes en circuit court. Bienvenue à **Lou Ptiot Fermier** créé par **Franck et Yonah Rougier**, agriculteurs depuis plusieurs générations et nouveaux producteurs de glaces, beurre et produits laitiers à partir du lait de leurs vaches en vente direct à la ferme.

Brameix est un village scindé en deux parties, une partie le long de la Route de Latronche et le cœur, en contrebas, Route du Pré des Filles. Il rassemble 15 maisons et accueille depuis peu, de nouvelles familles qui réhabilitent ces maisons et dont certaines sont porteuses de projets, notamment « **Les Chaumières de Brameix** » (un gîte grande capacité et trois gîtes insolites et semi-enterrés) qui vont voir le jour prochainement.



Bienvenue à Elise Barrier et sa boutique « Bouquet Lisette »

Ouverte depuis le 20 octobre sa boutique de fleuriste est située au coin de la rue du Commerce.

Distributrice de graines Kokopelli, elle propose, en plus de la partie florale, des objets de décoration.

Très attachée à une pratique bio et locale, elle réfléchit à des partenariats et pense déjà à diversifier ses propositions.

Neuvicoises, Neuvicois

1000 caractères au lieu de 2000 ! Décision prise en conseil municipal par les élus de la majorité !

Il faut aussi museler l'opposition !

Comment dénoncer en si peu de mots une gestion hasardeuse avec les projets de Tiers Lieu, de réhabilitation de l'ancien hospice, de construction d'une nouvelle salle omnisport sans en connaître les coûts ?

1000 caractères pour dénoncer la volonté des élus de la majorité d'augmenter leurs indemnités au moment où l'ensemble des citoyens doit faire des efforts, au moment où tout le monde a pu constater une hausse de l'impôt foncier. Les élus de l'opposition se sont battus pour que la majorité renonce !

Vous avez remarqué une hausse de vos dépenses, il en est de même pour toutes les communes, sauf pour Neuvic où les dépenses à venir n'inquiètent pas la majorité.

Alors quelles solutions ? L'impôt ? Ou revoir ses ambitions à la baisse ? En ce début d'année où le coût et le manque d'énergie inquiète les neuvicois, la rénovation énergétique des bâtiments communaux est à l'arrêt !

Alors, plutôt que de s'affairer à gérer les problématiques actuelles et à venir, la majorité préfère s'octroyer les services d'un avocat pour régler le contentieux qui oppose désormais la commune de Neuvic au directeur général des services ! En cette période où les illuminations ont brillé, l'avenir des neuvicois risque de s'assombrir....

En cette année 2023, nous vous adressons nos meilleurs vœux et nous comptons sur votre soutien.

Ensemble pour Neuvic C. LARTIGAUT, F. SOMPAYRAC, G. REPEZZA

Chères Neuvicoises, Cher Neuvicois,

Avant tout propos, vous devez savoir que le Conseil Municipal du 3 octobre 2022 a décidé de museler l'opposition. En effet, notre espace d'expression est diminué à 1500 caractères et notre photo est supprimée ! Jamais l'opposition n'a été autant censurée de la sorte à Neuvic. Mais ce n'est pas tout !

D'abord, je souhaite revenir sur le projet d'augmentation des indemnités versées à Madame le Maire de + 21 %, au 1^{er} adjoint de + 48,5 % et aux 2^e et 3^e adjoints de + 103 %. Il n'a échappé à personne que la France subit de plein fouet l'inflation et la Commune de Neuvic n'est pas épargnée. Mais plutôt que d'agir pour leur commune, l'exécutif pense d'abord à soutenir leur pouvoir d'achat avant celui des Neuvicois. Une honte pour ceux qui se disent de gauche et dont la priorité est censée être le bien-être citoyen.

Par ailleurs, le 17 août dernier, Madame le Maire, sans en avoir averti la Commission Ressources Humaines, a démis de ses fonctions de Directeur Général des Services Gilles Estrade.

Il est regrettable que l'exécutif ne se remette pas en question et rejette la faute sur les autres plutôt que de chercher à s'améliorer. Aussi, il est temps que l'exécutif, endosse ses responsabilités vis-à-vis de la Commune de Neuvic.

Ma déception pour Neuvic est le constat d'un Conseil Municipal déjà à bout de souffle à mi-mandat, sans aucun projet ambitieux. Il est nécessaire que les choses changent ! J'espère que l'année à venir sera signe de renouveau. Je vous souhaite tout simplement de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2023. Une bonne santé, la joie, une année pleine de saveurs.

Thierry MURAT

Neuvicoises, Neuvicois

je ne fais plus partie du groupe majoritaire; j' avais pensé à tort qu'un conseil municipal était composé de personnes qui apportent des idées et peuvent discuter librement .Je relis avec peine la profession de foi avec laquelle j'étais élue: projets abandonnés, programmes réduits .Je comprends donc la démission de certains élus .Désolidarisée du groupe majoritaire donc indépendante je continue à siéger au conseil municipal. Soucieuse de l'accès aux soins de santé pour tous les Neuvicois j'ai proposé au dernier conseil que la commune signe un partenariat " ma commune ,ma santé" ainsi nous pourrions obtenir les avantages et les tarifs d'un contrat groupé pour une mutuelle de santé accessible à tous les habitants; de plus en plus de gens ne se soignent pas faute de moyens et de remboursements insuffisants.

Je souhaite lancer l'idée d'achats groupés, l'objectif consiste à rassembler un maximum d'habitants afin d'augmenter notre capacité de négociation et d'obtenir de meilleurs tarifs pour le fuel, le bois ,les granulés, les récupérateurs d'eau, tout est possible .Ensemble nous aurons du poids; certaines communes le font , pourquoi pas Neuvic!

Je suis au service de toutes et tous 0689246149 à votre écoute.

Par avance , je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années ; prenez soin de vous et de vos proches ;réalisez vos vœux les plus chers à vos yeux , bonne année 2023.

Nathalie HERNANDEZ DE CASTRO

EXPRESSION GROUPE MAJORITAIRE

Chères neuvicoises, neuvicois

Face à une opposition virulente et qui déforme les informations, il est apparu nécessaire et légitime que le groupe majoritaire, composé de 14 élus sur 19, puisse répondre et rétablisse certaines vérités par le biais de cette tribune.

Après avoir constaté que dans toutes les collectivités environnantes, tous les groupes, y compris le groupe majoritaire, exercent un droit d'expression, nous aurons à présent une tribune politique régulière dans le bulletin municipal.

L'espace d'expression de l'opposition n'a pas été diminué mais a été partagé en trois tribunes distinctes suite au départ de Nathalie Hernandez du groupe majoritaire et de sa volonté de s'exprimer en son nom.

Après des débuts avec une opposition constructive, ouverte au dialogue et dans le respect des différences, nous regrettons la tournure des débats et le changement radical de certains comportements, ce qui est dommage.

Les neuvicois attendent autre chose que des débats stériles et sans ambition pour la commune.

Nous restons mobilisés et à l'écoute de tous, en accord avec nos convictions et nos valeurs.

En cette époque empreinte d'inquiétudes justifiées, nous souhaitons que l'année à venir vous apporte enfin de bonnes nouvelles, la joie et la santé.

Pascal RONCERAY

Etat civil

NAISSANCES 2021-2022

Bienvenue à

12/06/2022 BOURGOIN ESTEVE Lyamm
10/07/2022 SALEIX Lilou

MARIAGES

27/08/2022 Mme BOURGOIN Laurence
et M. DEBEVE Christophe

Tous nos vœux vous accompagnent

DECES 2021-2022

Nos pensées accompagnent les familles

SERVANTIE Odette, veuve MARIONNET	08/03/2022
AUBIGNAC Raymond	01/06/2022
MARTIN Jean-Claude	23/07/2022
CARBONEL André	02/08/2022
BACHELLERIE Éliane	05/08/2022
DUFOUR Marie, veuve MADELRIEUX	13/08/2022
SUDOUR Jean	26/08/2022
VAYSSIER Paul	15/09/2022
CHABRAT Jeannine, veuve BOUROTTE	10/10/2022
LÉON Agnès, veuve AUBIGNAC	15/10/2022
BOILEAU Michel	16/10/2022
MANZAGOL Gilberte, veuve MAGNOL	05/11/2022
BLAVIGNAC Serge	06/11/2022
BOUTHORS Serge	09/11/2022
MARTY Raymonde, veuve SAURON	15/11/2022
GOUDENÈCHE Jacqueline	17/11/2022
MARCOUYOUX Gilberte, veuve MICHELOU	25/11/2022
GROMELLE Jean	30/11/2022



AVIS AUX ASSOCIATIONS NEUVICOISES

Le dossier de demande de subvention sera en ligne sur le site internet : www.neuvic-correze.net
ou à retirer en mairie début Janvier. Retour de dossier complet en mairie mi-février.

Cette année, NEUVIC réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 Janvier 2022

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier. Contactez la Maison France Services de Neuvic : 05 55 46 06 51

Nous vous présentons ci-dessous les agents recenseurs que viendront chez vous. Ils seront munis d'une carte que vous pourrez vérifier.

Merci de votre coopération.



Annick Boisvert



Frédéric Bordet



Pascal Dehaies



Amélie Gauthier



Muriel Salesses

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le : 05 55 46 06 51

Pour installer votre application PanneauPocket sur votre smartphone, vous pouvez vous rendre à la bibliothèque qui vous aidera dans cette démarche.



Suivez l'actualité et les alertes de votre Commune avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr



© PanneauPocket

Disponible gratuitement sur



REPAS DES AÎNÉS

Toute personne âgée de plus de 65 ans et résidant à l'année à Neuvic est invitée à s'inscrire en mairie pour le repas en retournant le coupon ci-dessous ou en téléphonant au 05 55 95 80 16.

Pour toutes les personnes de plus de 75 ans ne participant pas au repas un colis sera offert.

Cette information tient lieu d'invitation.

En cas de contexte sanitaire détérioré ou dégradé, la distribution identique à celle de 2020 (bon d'achat ou colis) serait reconduite.



Repas des aînés
Animation musicale

Dimanche
2 avril à 12h
Salle polyvalente

INVITATION

Date limite de retour :

22 mars 2023

Familles, amis, voisins : merci d'informer les personnes concernées de votre entourage.

Coupon à retourner en mairie avant le **22 mars 2023**

soit sur place / soit par courrier à Mairie de Neuvic Place de l'Hôtel de Ville 19160 Neuvic
Merci de cocher la case et de renvoyer le coupon si vous souhaitez participer à ce moment de convivialité

Nom :

Prénom :

Adresse :

De 65 à 75 ans

Assistera au repas

*Pour les couples ou duos âgés de 65 à 75 ans
merci de préciser le nombre de personnes
assistant au repas*

Pour les + de 75 ans

Colis à retirer en mairie
Simple / couple entourer votre réponse

Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**